

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 janvier 2016



1 – Travaux

➤ *Local médecin infirmière*

Avis favorable du Conseil Municipal aux avenants de travaux présentés soit :

- **Lot 5** – électricité – entreprise ELEC SERVICE CENTRE
 - fourniture et pose d'une goulotte pour un montant de 1 677,60 € TTC
 - déplacement tableau général pour un montant de 1 833,60 € TTC
 - **Lot 3** – menuiserie – entreprise RAPAUD-DOSQUE
 - SAS dégagement 1 794,00 € TTC
 - placard compteur électrique, travaux porte d'entrée, Organigramme, films opacifiants 3 079,16 € TTC
- Avenant en négatif :*
- **Lot 4** – plâtrerie isolation – entreprise RIVL - 228,11 € TTC

Avis favorable du Conseil Municipal à l'avenant n°1 au marché de Maîtrise d'œuvre. Ainsi, la maîtrise d'œuvre serait augmentée de 1 353,83 € HT, ce qui ferait une somme totale de 9 353,83 € HT.

➤ *Besoins du Docteur C. PALADE*

Le Conseil Municipal approuve les devis pour le mobilier et pour le matériel médical présentés par Monsieur le Maire pour un montant total de 5 197,90 € TTC.

2 – PLUS FM : convention de partenariat 2016.

Le Conseil Municipal décide de retenir la formule radio soit 0,40 € par habitant ce qui représente un montant annuel total de 507,60 €.

3 – Indemnité de conseil de Monsieur CHAUVET

Le conseil municipal décide de verser une indemnité de conseil à Monsieur CHAUVET Trésorier municipal de Lamotte-Beuvron au taux de 100 %.

4 – Dossiers de demandes de subventions

➤ *DETR*

Un dossier sera déposé dans le cadre de l'aménagement sécuritaire du centre bourg, regroupant la réalisation de 4 plateaux ralentisseurs et la rénovation de la signalisation horizontale et verticale.

➤ **AMENDE DE POLICE**

De même, cette prestation sera décomposée en deux dossiers : plateaux ralentisseurs pour l'un et rénovation de la signalisation horizontale de verticale pour le second, ils feront l'objet de demande d'aide dans le cadre des amendes de police. Cette subvention est plafonnée à 8000 € par dossier.

Le « passage centre d'accueil » n'atteignant pas le seuil minimum de 15 000 €, nous ne présenterons pas de dossier DETR, mais nous pouvons espérer un aide de la CAF et peut être une participation de la CCSR.

D'autre part, un dossier DSR (dotation de solidarité rurale – demande à faire auprès du conseil départemental) pourra être déposé avant mi-novembre 2016.

5 – Repas des aînés

Le repas aura lieu de 24 avril 2016. Le samedi 23 avril à partir de 10h00, mise en place de la salle des fêtes. Monsieur POTEI fera une proposition de menus.

6- Remplacement du photocopieur école primaire

Actuellement le photocopieur en fonction avait été acheté par la commune voilà 6 ans.

La proposition présentée porte sur la location d'un photocopieur neuf pour une durée de 5 ans avec un volume copies annuelles : noir/blanc : 90 000.

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de DACTYL BURO.

7 – Don matériel informatique par MBDA

MBDA a fait don à la commune de 12 ordinateurs.

8 - Questions diverses

➤ **Etude forage pour le stade**

Monsieur Frédéric ROBIN est chargé d'étudier la faisabilité de ce projet, au niveau technique et de fournir une estimation du coût.

➤ **CAUE**

Renouvellement de l'adhésion pour l'année 2016

➤ **Conférence de M. Nicolas HUROT**

Pas possible financièrement en 2016, mais ce projet est retenu pour 2017.